



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGÈNE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la susdite Municipalité,

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Saint-Eugène tiendra une séance extraordinaire le 28 janvier 2026 à 19h00, à la salle municipale sise au 1028 rang de l'Église pour l'adoption du budget pour le prochain exercice financier 2026 et le programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l'année 2026 et le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

Donné à Saint-Eugène, ce 8 janvier 2026

Sylvie Viens
Directrice générale / Greffière-trésorière par intérim